

TALENCE 2 : Z.U.P. de TALENCE et VILLENAVE d'ORNON



L'histoire de Thouars est un morceau de puzzle de l'Histoire de la politique de la Ville, au niveau national, de l'Histoire de la métropole bordelaise, de l'Histoire de Talence.

Le quartier de Thouars est une opération de la Communauté Urbaine de Bordeaux qui a été concédée à la SEMITAVO, Société d'économie mixte de Talence et de Villenave d'Ornon, en lien avec l'Etat, grand opérateur, les organismes de logement, et les deux communes (Talence et Villenave d'Ornon).

Conçue au début des années 1960 par arrêté ministériel du 28/06/1961, la création de la ZUP est planifiée par un architecte en chef, monsieur Marty.

Ce dernier établit le programme de l'opération et œuvre jusqu'au résultat du concours d'architecture finalisé en décembre 1966, tandis que la structure qui portera l'opération, la SEMITAVO, est créée le 11/06/1965.

À l'origine, la construction est prévue de 1968 à 1973, avec un objectif de construction de 600 logements par an sur un ensemble foncier de 90 hectares.

Les arguments préalables à la démarche du quartier sont les suivants :

- « Le trésor public peut se permettre de courir des risques mais pas une ville de l'importance de Talence avec la politique sociale dans son ensemble et celle des rapatriés en particulier » *(Extrait de la séance du Sénat du 26/06/1962).*
- « Faire face au mouvement considérable de population que va entraîner la présence sur le territoire communal d'un ensemble universitaire exceptionnellement important. » *(Extrait du Conseil municipal du 27/08/1967).*
- L'implantation d'industries nouvelles sur l'agglomération, la nécessité d'édifier des logements sociaux, le tracé de la rocade et le désenclavement futur de la ZUP (liaison avec le centre-ville de Bordeaux par voie sur berge) » *(Extrait du dossier de clôture de la ZAC de Talence et de Villenave d'Ornon approuvé par délibération de la CUB le 02/03/1990).*



TALENCE 2 : Z.U.P. de TALENCE et VILLENAVE d'ORNON

Lorsque le 1^{er} décembre 1967, le Conseil municipal de Talence approuve par délibération le dossier programme de la ZUP de Talence et de Villenave d'Ornon, il est prévu trois tranches de travaux.

Le 20/03/1969 la première pierre du nouveau quartier est posée et les premiers travaux débutent : les immeubles **Lorenzaccio et Sylvia** seront livrés en 1971.

Un nouveau quartier est né.

De ce quartier, Yves Salier, architecte en chef, lauréat du concours, aura tout pensé : les routes, les logements, les commerces, les parkings, les espaces verts, les lieux de culture.

Tout, **excepté l'inachèvement.**

En 1979, un premier bilan est réalisé qui fait apparaître toutes les difficultés de l'opération et signe la fin du projet initial.

L'ensemble à urbaniser passe de 90 à 44 hectares, le projet se réduit de 1 000 logements et toute la dalle prévue (parking sous-terrain et construction sur dalle de 6 000 m²) disparaît au profit d'un centre commercial de 2 500 m² au bas de la désormais « butte ».

Dès lors tous les travaux s'arrêtent, et, alors que les habitants ont déjà pris possession des lieux et vivent dans un quartier conçu globalement et réalisé partiellement, les démarches d'achèvement de la concession d'aménagement se mettent en place jusqu'à voir disparaître la SEMITAVO en 1987.

Le quartier portera l'image de l'architecture de cette époque et la rencontre de deux périodes :

- **La fin des Trente glorieuses**
- **Le commencement des années de crise**

**maître
d'ouvrage
semitavo**



L'opération a été concédée
par la
Communauté Urbaine
de Bordeaux

à la SEMITAVO

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE DE TALENCE
ET DE VILLENAVE-D'ORNON

Président Directeur Général
Monsieur H. DESCHAMPS
Maire de TALENCE

Siège Social : mairie de Talence
téléphone : 86.78.40

Organisme gestionnaire :



122, Rue Croix-de-Beguey
33 - BORDEAUX - Tél. 44.18.76

La construction de la Z.U.P. de TALENCE

- **28 juin 1961** : premier arrêté ministériel de création de la Zone à Urbaniser en Priorité (Z.U.P.) de Talence-Villenave d'Ornon
- **11 juin 1965** : création de la Société d'Economie Mixte de Talence et Villenave d'Ornon
- **21 décembre 1966** : résultat du concours pour la désignation de l'architecte en chef de la Z.U. P. de Talence et Villenave d'Ornon
- **1^{er} décembre 1967** : le Conseil municipal approuve par délibération le dossier programme de la Z.U.P. de Talence et Villenave d'Ornon
- **21 février 1968** : second arrêté de création de la Z.U.P. de Talence-Villenave d'Ornon
- **20 mars 1969** : première pierre du nouveau quartier de Thouars

1969 À 1979 : PRINCIPAUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN 10 ANS

- **1971** : livraison des immeubles Lorenzaccio, Sylvia, Rolla, Fortunio
- **1972** : livraison des immeubles Saint-Malo, Combours, Celuta, Atala
- **1973** : livraison des immeubles Lancelot, Phèdre, Bérénice
- **1974** : livraison des immeubles Lahire, Les terrasses
- **1975** : livraison des immeubles Acapulco, campus 47
- **1977** : livraison des immeubles Les lucioles
- **1978** : livraison des immeubles du Prado
- **1979** : livraison des immeubles Monségur et implantation du centre commercial de Thouars au cœur du quartier au pied de la « butte »



La construction de la Z.U.P.

1979 - 1980 : PREMIER BILAN DANS UN CONTEXTE DE CRISE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE.

- **1979** : bilan d'opération faisant apparaître des difficultés et décision d'un programme d'achèvement avec réduction du périmètre de la Z.U.P. (44 hectares au lieu de 90 hectares), abandon, de la « dalle », implantation du centre commercial en bas de la « butte »
- **1980** : lancement d'un concours d'idée pour achever le projet : démarche non concluante



Achèvement de la Z.U.P.

1985 - 1992 : FIN DE LA SEMITAVO



- **1985** : études de clôture de l'opération de la Z.U.P.
- **11 décembre 1986** : Assemblée extraordinaire de la SEMITAVO : mise en liquidation de la structure.
- **1987** : fin de la concession d'aménagement de la Z.U.P. Fin de la SEMITAVO
- **1990** : approbation par la Communauté Urbaine de Bordeaux du périmètre de la Z.A.C. de Talence – Villenave d'Ornon (Conseil CUB du 02/03/1990)
- **1992** : construction du dernier immeuble : Atrium



Le renouvellement urbain du quartier de Thouars

LE CŒUR DE QUARTIER EN 2008

- **2001** : mise en place d'une équipe spécifique par la ville de Talence
- **2002 - 2005** : opération maquette, mise en place du dossier de renouvellement urbain
- **2008** : signature d'une convention entre la ville de Talence et l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU)



2008 - 2014 L'ÉTAPE DES TRAVAUX : L'ADIEU À UNE ÉPOQUE ET À UN PATRIMOINE



Le renouvellement urbain du quartier de Thouars

LE CŒUR DE QUARTIER EN 2016

- **2015 - 2016** : aménagement du cœur de quartier et création de voies nouvelles.
- **2016** : livraison de nouveaux commerces et des immeubles Prévert



Le renouvellement urbain du quartier de Thouars

LES HABITANTS DE THOUARS

Au début d'où viennent-ils ?

De l'ancien quartier Mériadeck à Bordeaux, de l'Europe puis du Monde entier. Dans l'Histoire de la politique de la Ville, les « quartiers » se reconnaissent par leur forme d'habitat et par leur diversité humaine.

Cela se traduit dans les mesures :

- Pour les immeubles il est dit R+... (le R pour Rez-de-chaussée et le + pour dire plus haut que la chaussée) R + 11

Pour les humains, il est mesuré le nombre de nationalités (une vingtaine).

Dans les renouvellements urbains en France, plus de 95% des projets ont modifié les immeubles, démoli les hauteurs.

A Thouars, aucune démolition.

Pour les habitants, la vie quotidienne est une tour de Babel où toutes les langues se mélangent avec des mots qui arrivent selon les années d'Afrique, d'Europe, d'Asie, des Etats-Unis.

Finalement, comment se nomment les habitants de Thouars ?
Les Talençais.

